

PAR AILLEURS, LE DUO D'ERGOS POURRA ETRE SAISI PAR L'ANIMATEUR PREVENTION POUR LA GESTION DE SITUATIONS EN LIEN AVEC LES MISSIONS SUIVANTES :

MISSIONS DE L'ERGONOME

- Aider lors de l'identification de la ou des situation(s) de travail provoquant des effets indésirables (arrêts de travail, arrêts maladies, TMS, lombalgies, accidents ...);
- Conseiller lorsqu'une situation de travail (que ce soit sur le terrain ou au bureau) provoque des effets négatifs sur le travailleur et que la structure :
 - N'a pas les moyens d'y remédier seule;
 - Ne trouve pas de solutions.
- Accompagner la structure pour la mise en place de l'organisation prévue par le projet (les réunions, la mise en place des différents groupes d'échanges de pratiques ou COPIL interne prévention par exemple),
- Accompagner l'animateur prévention lorsque celui-ci éprouve des difficultés à réaliser son rôle,
 - Si besoin, accompagner la structure lors de la constitution de son document unique.



MISSIONS DE L'ERGOTHERAPEUTE

- Faire le lien entre le bénéficiaire et les différents acteurs (AD, évaluateurs) dans le cas de problématiques liées à l'aménagement de l'environnement du domicile,
- Donner des informations complémentaires sur les aides techniques disponibles et leur utilisation, et si besoin organiser des formations,
- Conseiller quant à la prise en charge d'un bénéficiaire (concernant le positionnement par exemple, mais aussi par rapport à ses difficultés dans la réalisation d'activités de vie quotidienne comme manger, se laver...),
- Conseiller lors de la ré-évaluation des capacités d'un bénéficiaire (lorsque ce dernier gagne ou perd en indépendance et en autonomie).



MISSIONS DU DUO D'ERGOS

- Former et accompagner les référents AD dans leur nouvelle mission,
- Conseiller et accompagner la structure lors de la mise en place d'un nouvel équipement dans un domicile,
- Réaliser un diagnostic commun concernant les cas complexes nécessitant une analyse plus fine,
- Accompagner la structure dans la mise en place d'un projet innovant.

PARTENAIRES



18 PLACE JEAN EPINAT
03200 VICHY

MAIL DE L'ERGONOME :
THOMAS.AGOSTINHO.PRO@GMAIL.COM

MAIL DE L'ERGOTHERAPEUTE :
AMELIE.DEGRAIS.PRO@GMAIL.COM

N'HESITEZ PAS A CONTACTER VOTRE ANIMATEUR PREVENTION :



OBJECTIFS DU PROJET

Projet : Ce projet, à destination **du secteur de l'aide à domicile**, est porté par le Conseil Départemental de l'Allier, la Carsat Auvergne et la DIRECCTE Auvergne Rhône Alpes. **13 services d'aide à domicile** sont engagés représentant 600 salariés et 4000 bénéficiaires. 2 ressources ont été spécialement recrutées pour mener à bien ce projet : **un ergonomiste et une ergothérapeute.**

Objectif principal : apporter des solutions aux problématiques rencontrées sur ce secteur d'activité pour prévenir les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés et assurer une prestation de service de qualité aux bénéficiaires. Pour cela, le projet s'appuie sur une **vision croisée entre les conditions de travail des aides à domicile et le bien-être et les besoins des bénéficiaires.**

Différents sous-objectifs :

- Accompagner les structures engagées dans la prise en compte et l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail (structuration de la prévention et formation des dirigeants et salariés à la prévention des risques professionnels),
- Organiser des temps d'échange au sein des structures, entre les structures et avec les partenaires (évaluateurs...),
- Travailler sur l'organisation de l'intervention, l'adaptation de l'habitat et l'équipement en aides techniques sur les « cas complexes » au domicile des bénéficiaires.

CE QUI A DEJA ETE FAIT...

- Formation des dirigeants à la prévention des risques.
- Nomination d'au moins un animateur prévention par structure.
- Analyse des situations de travail par l'ergonomiste, en accompagnant certaines aides à domicile sur le terrain.
- Réalisation et restitution d'un diagnostic ergonomique dans chacune des structures avec identification de problématiques et définition de plans d'action associés.
- Sensibilisation des évaluateurs du CD et de la Carsat à la prévention des risques.

Dans l'organisation de demain...

